

10-31
2380

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS



DIRECTION DES ETUDES, DE LA PLANIFICATION ET DE LA FORMATION

**TERMES DE REFERENCE
(TDR)**

**REVUE SEMESTRIELLE D'APPROPRIATION DU
CDSMT DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES
LOISIRS**

Thiès les 27 et 28 Septembre 2011

1 - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la réforme de l'Etat et de la modernisation des systèmes de gestion publique, le Ministère de la Jeunesse et des Loisirs s'est approprié la démarche en adoptant l'approche de la gestion axée sur les résultats de développement en 2011.

Ainsi, son budget en cours d'exécution est constitué de ressources destinées au financement d'actions inscrites dans un Plan de Travail Annuel (PTA) tiré d'un Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme (CDSMT) 2011-2013 élaboré en référence au plan d'opérationnalisation de la Lettre de Politique sectorielle que le ministère a mis en place en 2010.

La mise en œuvre du CDSMT 2011-2013 a démarré avec deux contraintes majeures, à savoir :

- Les problèmes d'établissement d'une situation de référence illustrée par des données objectives, permettant d'apprécier les performances qui résulteront, à terme, de la mise en œuvre des actions inscrites au PTA 2011 du ministère ;
- les difficultés d'articulation entre le Plan de Travail Annuel (PTA) 2011 du ministère et les Plans de Travail Spécifiques (PTS) de ses différents services extérieurs et directions nationales.

Les origines de ces manquements sont à situer dans le déficit d'appropriation du CDSMT par les différents acteurs, de son élaboration à son début d'exécution. En effet, les logiques de planification, de gestion et de suivi dans lesquelles le CDSMT trouve sa cohérence et sa pertinence, ne sont pas toujours suffisamment appréhendées par ces acteurs.

Le présent atelier est conçu, par la Direction des Etudes, de la Planification et de la Formation (DEPF) en intelligence avec la DAGE et l'UCP, moins comme une revue semestrielle proprement dite du CDSMT, qu'une occasion d'échanges et de partage sur un certain nombre d'outils qui ont été élaborés dans la double perspective de surmonter les difficultés liées aux contraintes évoquées plus haut, dans la préparation des rapports de performance, et de créer les conditions favorables à l'identification d'une situation de référence adéquate à la mise en place, dans les années à venir, de CDSMT et PTA plus conformes aux exigences de suivi et d'évaluation.

2 - OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

2 – 1 Objectifs de l'atelier

- ✓ Amener les directions nationales et services extérieurs du ministère à mieux articuler leurs PTS 2011 au Plan de Travail de l'année en cours ;
- ✓ Créer les conditions favorables à l'élaboration, pour l'année 2012, d'un PTA et des PTS mieux harmonisés avec le CDSMT actualisé.

2 – 2 Résultats attendus

Tous les Directeurs nationaux, Responsables de Projets/Programmes et Chefs de services extérieurs prennent part au processus de suivi-évaluation des PTS et du PTA, ainsi qu'à l'actualisation continue du CDSMT.

3- MAITRE D'OUVRAGE

Le Maître d'œuvre est le Ministère de la Jeunesse, et la maîtrise d'ouvrage assurée par la Direction des Etudes, de la Planification et de la Formation (DEPF).

4- MODALITES DE LA RENCONTRE

4-1 Date et lieu

Mardi 27 et mercredi 28 Septembre 2011 au CNEPS de THIES

4-2 Cérémonie officielle d'ouverture des travaux

La cérémonie officielle d'ouverture sera présidée par le Ministre de la Jeunesse et des Loisirs ou son représentant, en présence du représentant du PRP et du Conseil National de la Jeunesse du Sénégal (CNJS).

4-3 Participants et invités

La manifestation regroupera les participants provenant du Ministère et les invités à la cérémonie d'ouverture. Dans le détail, sont attendus :

- ☐ 4 représentants du Cabinet (Directeur de cabinet – CT1 – CT2 – Inspection interne);
- ☐ 2 représentants de la DAGE
- ☐ 1 représentant de la DJVA ;
- ☐ 1 représentant de la DEP;
- ☐ 1 représentant du FNPJ ;
- ☐ 1 représentant du FIJ/FNIJ ;
- ☐ 1 représentant de l'ANEJ ;
- ☐ 1 représentant de l'UCP ;

- ☐ 1 représentant du CNID ;
- ☐ 1 représentant du SCN ;
- ☐ 14 Chefs de services régionaux ;
- ☐ 14 Directeurs de CDEPS (1 par Région)
- ☐ 1 Représentant du CNJS ;
- ☐ 6 représentants de la DEPF.

4-4 Démarche méthodologique et déroulement

La démarche choisie pour atteindre les objectifs fixés consiste à exposer aux participants, en plénière, les différents outils de planification et de récolte de données et d'informations proposés par la DEPF sur la base d'un modèle théorique dénommé modèle « Protection-Suivi-Participation (**PSP**) ». Les remarques et suggestions des participants sont pris en compte avant de procéder à la validation des outils.

Les travaux se déroulent ainsi qu'il suit :

Mardi 27 septembre 2011

09 heures : mise en place des participants

09 heures 30 : cérémonie d'ouverture

10 heures : Présentation du format d'élaboration des PTS permettant d'enregistrer le
actions des services extérieurs comme une contribution à l'atteinte des résultats
du PTA

10 heures 30 : Pause-café

11 heures : Présentation des PTS de régions, sur la base du format proposé

13 heures : Pause-déjeuner

15 heures : Présentation des PTS de régions, sur la base du format proposé

16 heures : Présentation et discussions sur le canevas de rapports d'activités des directions
et services

17 heures : fin des travaux de la journée

Mercredi 28 septembre 2011

09 heures : Présentation du modèle « Protection-Suivi-Participation (PSP)»

10 heures : Pause-café

10 heures 30 : présentation, suivi de discussions, des outils de récolte de données
quantitatives pour la mise en place d'un système d'information spatio-
temporelle sur la jeunesse.

13 heures : Déjeuner

15 heures : Cérémonie de clôture

17 heures : retour.